

Pétitions

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

LA RÉMUNÉRATION DE L'ANCIEN CHEF DE CABINET DE LA
MINISTRE DE L'ÉNERGIE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, j'ai une question qui s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais, bien que son siège soit occupé par un pion en son absence . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: . . . je vais la poser au vice-premier ministre, sabreur par excellence. Elle concerne les sommes exorbitantes offertes à M. Harry Near qui, à titre de chef de cabinet de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a touché l'équivalent de \$150,000 par année. Le vice-premier ministre peut-il justifier pareil gaspillage de fonds publics alors que lui et ses collègues tentent de réduire le salaire des balayeurs et de divers autres employés des Travaux publics? Où donc le gouvernement place-t-il ses priorités?

● (1500)

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis heureux de cette question à laquelle je vais pouvoir répondre en trois points. Premièrement, M. Near a été payé à même le budget discrétionnaire dont la ministre dispose pour son cabinet, sans que des crédits supplémentaires ne soient engagés. Deuxièmement, il a accepté une baisse de salaire pour occuper ces fonctions. Troisièmement, et c'est ce qui importe, il a été embauché pour une tâche bien précise, organiser le cabinet de la ministre, et pour agir à titre de conseiller principal sur l'Accord de l'Ouest et l'Accord de l'Atlantique. Les Canadiens connaissent la valeur de ces accords. Par conséquent, ce fut de l'argent bien placé.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Une très brève question supplémentaire.

[Français]

L'ATTITUDE DE CERTAINS MINISTRES

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Combien d'autres ministres trichent-ils de la même façon pour donner des frais extravagants aux amis du parti conservateur? Combien d'autres ministres sont-ils en train de tricher de la même façon que la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

[Traduction]

M. le Président: La question est irrecevable.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions, à l'exception d'une, présentées par des députés le mardi 10 décembre 1985, sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

La pétition présentée par le député de Kenora-Rainy River (M. Parry) n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LE CABINET

DÉPÔT DE LISTES AFFÉRENTES AUX COMITÉS DU CABINET ET À L'ÉTENDUE DES FONCTIONS DE CERTAINS MINISTRES

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, conformément aux dispositions de l'article 47(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de la Chambre, dans les deux langues officielles, un document qui décrit la composition des comités du Cabinet ainsi que l'arrêté en conseil 1985-356, nommant la liste de ministres qui sont autorisés à agir au nom du premier ministre en son absence et la liste des ministres suppléants.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'ÉRADICATION DE LA BRUCELLOSE BOVINE—
DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais prendre un instant pour attirer l'attention des députés sur une petite célébration qui a eu lieu un peu plus tôt, aujourd'hui, de l'autre côté de la rivière. C'était une réunion dont tous les députés peuvent être fiers. La direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada avait organisé un déjeuner pour rendre hommage à tous ceux qui, dans le secteur de l'élevage des bovins, dans les services vétérinaires des provinces et dans la pratique privée, ont travaillé avec le personnel de mon ministère, à l'éradication de la brucellose bovine dans l'ensemble de notre cheptel.

Des voix: Bravo!

M. Wise: Pratiquement, tous les éleveurs de bovins du Canada méritaient une place à cette table. Sans leur entière collaboration le succès aurait été impossible.

La brucellose bovine est une maladie contagieuse grave qui entraîne l'avortement et des pertes de production. Elle est également responsable, chez l'homme, de la fièvre de Malte. Plus de cent pays producteurs de bovins ont lancé des campagnes d'éradication. Parmi ceux-ci, seuls les pays scandinaves, la Suisse et, depuis cette année, le Canada ont atteint leur objectif. Notre programme de surveillance de la santé des bovins constitue un précédent au niveau international. La campagne a commencé en 1957 et elle s'est déroulée pas à pas, province par province et même, en réalité, ferme par ferme. Des îles de la Madeleine à celles de la Reine Charlotte, on a prélevé 39 échantillons de sang. Les troupeaux infestés ont été mis en quarantaine et les animaux infectés abattus. Le transport du bétail d'une province à l'autre exigeait des certificats et des tests. Tous les animaux devaient être examinés avant d'être vendus aux enchères. En 1981, nous avions circonscrit la maladie à seulement 83 troupeaux au Canada. Aujourd'hui, plus un seul troupeau n'est infecté.